



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le recours contre la route de contournement de Käerjeng a été déposé auprès du tribunal administratif !

Aujourd'hui, lundi 3 juin, en fin de matinée, le recours contre le projet de construction de la route de contournement Käerjeng a été déposé auprès du tribunal administratif et enregistré sous le numéro du rôle 50529. Outre BIGS asbl, l'avocat Me Olivier Lang représente 10 autres personnes privées.

Après que le gouvernement a décidé, en dépit de tous les arguments fondés, de mener à bien le projet de construction et d'accepter ainsi une destruction et une dégradation massives de la zone Natura 2000 Zämerbësch, du Bobësch, reconnu comme digne de protection et vieux de plus de 150 ans, ainsi que de la réserve naturelle nationale Dreckwiss, qui constituent en outre une zone de détente très utilisée par les habitants de Sanem et de Bascharage, nous nous voyons contraints d'engager une action en justice contre ce projet néfaste.

En effet, les membres du conseil d'administration de BIGS et un groupe de travail commun composé de représentants des trois organisations sont arrivés à la conclusion que le projet enfreignait plusieurs dispositions légales :

- le statut de protection desdites zones n'est pas respecté (le Bobësch, en particulier, devrait déjà être protégé des interventions par sa déclaration prévue en tant que zone Natura européenne) ;
- l'étude d'impact sur l'environnement prescrite au niveau européen et l'enquête publique qui y est liée, qui auraient dû précéder le nouveau projet de "route de contournement de proximité", n'ont pas été réalisées; toutes les données du dossier reposent sur des informations obsolètes ;
- aucune alternative n'a été complètement et consciencieusement examinée et la prétendue cause impérative d'intérêt public majeur comme

les justifications techniques de transport et économiques qui viennent d'être ajoutées, ne sont ni suffisamment étayées par des données récentes, ni tenables face aux destructions massives de zones naturelles protégées, dont il est prouvé qu'elles ne peuvent plus être compensées.

Après toutes les actions au cours desquelles nos organisations ont répondu aux questions, après les nombreuses expertises de notre part, après le "Camping for Future" et "l'occupation de la forêt" par de jeunes activistes inquiets pour leur avenir en 2022, après la démonstration par des experts reconnus qu'une "Old Growth Forest" ne peut pas être compensée à court ou à moyen terme, après les conclusions du Conseil des citoyens pour le climat consignées dans de longues et larges discussions, nous sommes tristes de constater que les gouvernements, en dépit d'une meilleure connaissance, n'ont pas renoncé au projet de construction de route et n'ont à aucun moment réellement cherché des alternatives. Ce n'est pas seulement la nature, mais aussi et surtout les humains qui risquent d'être les perdants !

Sanem, le 3 juin 2024

BIGS a.s.b.l.
Patrizia Arendt, présidente

Nature&Ëmwelt Gemeng
Suessem
Jean-Marie Haas, président

Mouvement Ecologique
régional Sud
Francis Hengen, président